

## Calendrier des sessions d'examens et formalités d'inscription obligatoire sur MyUnil - Master PMP 2020-2021 – IDHEAP

Vous devez vous référer et vous conformer aux Règlement et Plan d'études qui vous sont applicables ainsi qu'aux procédures d'inscription aux enseignements et examens des Facultés détentrices afin d'être notamment informé des modalités d'inscriptions, de l'obligation d'inscription sur les différents sites (2<sup>ème</sup> année), des sessions et conséquences. Attention aux délais différents selon les Facultés pour les cours de 2<sup>ème</sup> année !!!

### Session hiver 2021

- Inscription aux examens : jusqu'au 11 octobre à 23h59
- Inscription(s) tardive(s) moyennant le versement d'une taxe de 200.- CHF : du 12 octobre au 23 octobre, *Veillez prendre contact par mail avec [sabine.janssens@unil.ch](mailto:sabine.janssens@unil.ch)*
- Communication des horaires d'examens : courant novembre 2020
- Session d'examens : du 15 janvier au 6 février
- Publication des résultats sur MyUnil: le 10 février
- Consultation des épreuves écrites dès le 15 février sur rdv préalable auprès des professeur-e-s ou assistant-e-s
- Délai de recours : 12 mars (*sceau de la poste faisant foi*)
- Commande de grade session janvier à effectuer du 2 octobre au 21 mars 2021

### Session printemps 2021

- Inscription aux examens : du 22 février au 21 mars à 23h59
- Inscription(s) tardive(s) moyennant le versement d'une taxe de 200.- CHF : du 22 mars au 31 mars, *Veillez prendre contact avec [sabine.janssens@unil.ch](mailto:sabine.janssens@unil.ch)*
- Communication des horaires d'examens : courant mai 2021
- Session d'examens : du 14 juin au 10 juillet
- Publication des résultats sur MyUnil : le 14 juillet
- Consultation des épreuves écrites : dès le 19 juillet, sur rdv préalable auprès des professeur-e-s ou assistant-e-s
- Délai de recours : 13 août (*sceau de la poste faisant foi*)
- Commande de grade session juin à effectuer du 20 juin au 15 août 2021

### Session d'automne 2020

- Inscription aux examens échoués de janvier et juin : du 15 au 25 juillet,
- Communication des horaires d'examens : début août
- Session d'examens : du 23 août au 11 septembre
- Publication des résultats sur MyUnil: le 15 septembre
- Consultation des épreuves écrites : dès le 20 septembre, sur rdv préalable auprès des professeur-e-s ou assistant-e-s
- Délai de recours : 15 octobre (*sceau de la poste faisant foi*)
- Commande de grade session août à effectuer du 20 août au 1<sup>er</sup> octobre 2021

### Rentrée universitaire 2021 : Mardi 21 septembre 2021

Pour rappel, comme selon l'Art. 16 al. 2 du règlement du M PMP, « Le candidat qui ne se présente pas à un examen auquel il est inscrit, obtient la note de 1 à moins qu'il ne justifie son défaut sans délai auprès du responsable du programme. Seuls les justes motifs ne pourront être acceptés. Pour les cas de maladie, un certificat médical doit être remis dans les 3 jours ».

Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique

[Institut de hautes études en administration publique](#)